



Connaissance de la société et de la culture locale

Les citoyens et les citoyennes qui n'appartiennent pas à l'Union Européenne et qui souhaitent bénéficier d'une **aide financière provinciale pour la famille et les enfants**, doivent certifier leur connaissance orale d'une des langues provinciales de niveau A2 et la connaissance de la vie sociale et de la culture locale. Avant d'introduire une demande d'aide financière, il faut remplir une auto-déclaration dans MyCivis.

Important: la personne qui introduit la demande et son/sa partner doivent tous les deux accomplir ces conditions et remplir l'auto-déclaration. Si l'un des deux est citoyen italien ou de l'UE, l'autre partenaire n'a pas à fournir de preuve de langue et de culture, même s'il est originaire d'un pays hors de l'UE.

1. Attestation des connaissances linguistiques

Ci-dessus les possibilités pour certifier la connaissance d'une des deux langues provinciales :

- Cours d'italien ou d'allemand:** avoir suivi avec succès un cours d'italien ou d'allemand d'un niveau minimum de A2 avec une recommandation pour un cours d'un niveau linguistique supérieur (min. B1).
- École:** avoir suivi avec succès une année scolaire dans une école de langue allemande ou italienne.
- Université:** être inscrit ou avoir été inscrit dans une université de langue allemande ou italienne.
- Attestation internationale de langue, certificat provincial de bilangues:** avoir obtenu une attestation internationale de langue pour l'allemand ou l'italien ou le certificat provincial de bilangues au niveau A2.
- Permis de séjour de résident de longue durée:** avoir réussi le test de langue italienne pour le permis de séjour de résident de longue durée de l'UE ou pour l'accord d'intégration.
- Examen oral monolingue:** être inscrit ou réussir l'examen oral monolingue (italien ou allemand) de niveau A2 organisé par le Service des examens de bilinguisme et de trilinguisme. Pour plus d'information contacter le Service de coordination pour l'intégration (Zusammenleben-Convivere@provincia.bz.it). L'examen n'est pas valable pour le permis de séjour.
- S'inscrire à un cours de langue italienne ou allemande:**

Les cours d'allemand et d'italien pour les personnes qui n'appartiennent pas à l'Union Européenne sont gratuits. Il est nécessaire de prouver que vous avez suivi au moins 75 % d'un total annuel de 40 heures de cours, jusqu'au niveau A2. En faisant des accords avec les organisations de l'éducation continue, les cours peuvent être proposés dans toute la province.



Informations et inscriptions pour les cours de langues:

- **alpha beta piccadilly** (allemand et italien) : info@alphabeta.it, tél. 0471 978600, tél. 0473 210650, www.alphabeta.it
- **AZB by Cooperform** (allemand et italien) : azb@cooperform.it, tél. 0471 970954, www.cooperform.it.
- **Voltaire European Education Centre** (italien) : voltaire@voltaire-bz.it, tél. 0471 1894210, www.voltaire-bz.it

2. Attestation de la connaissance de la culture locale et de la vie sociale

Les possibilités suivantes attestent la connaissance de la culture locale et de la vie sociale:

- a) avoir suivi avec succès **une année scolaire** dans une école **germanophone** ou **italophone**
- b) être **inscrit** ou avoir été inscrit dans une **université germanophone** ou **italophone**.

c) **s'inscrire à un cours spécial :**

Les cours sur la culture locale et la vie sociale sont gratuits et peuvent être proposés en présence dans toute la province, sous réserve d'un accord avec les organismes de la formation continue qui organisent ces cours. La présence est obligatoire pour 100% du total des heures . Le cours est structuré en trois modules de trois heures chacun :

Module 1 : Le Tyrol du Sud hier et aujourd'hui

Module 2 : Les valeurs en Europe

Module 3 : la vie, la santé, l'éducation, le travail et les loisirs

Informations et inscriptions concernant les cours sur la vie sociale et la culture locale:

- **CLS** Consorzio Lavoratori Studenti pour **Bolzano, Salto-Sciliar, Oltradige-Bassa Atesina, Val Gardena**: cls@cls-bz.it, tel. 0471 288003, www.cls-bz.it
- **KVW** Bildung (www.kvw.org) pour:
Val Pusteria et **Val Badia**: KVW Bildung Pustertal, pustertal@kvwbildung.org, tel. 0474 413705
Valle Isarco: KVW Bildung Brixen, bixen@kvwbildung.org, Tel. 0472 207978
Alta Valle Isarco/Wipptal: KVW Bildung Wipptal, wipptal@kvwbildung.org, Tel. 0472 751152
- **urania meran** pour **Val Venosta, Burgaviato**: info@urania-meran.it, tel. 0473 230219, urania-meran.it

Pour plus d'informations:

Servizio di coordinamento per l'integrazione
www.provincia.bz.it/integrazione/convivere
coordinamento-integrazione@provincia.bz.it
tél. 0471 413390